

Avignon, 30 mars 2017

académie  
Aix-Marseille  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Vaucluse

Pôle académique du CFG

Pôle des examens et  
concours

Dossier suivi par  
J. Chauveau  
Téléphone  
04 90 27 76 59  
Fax  
04 90 27 76 47  
Mél.  
ce.polecfg  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Le directeur académique des services  
de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les chefs de centre

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissements publics et privés sous  
contrat

**Objet : organisation générale du CFG – Session 2017 - 06 candidats scolaires**

**Références : Articles D.332 - 23 à D. 332 – 29 du code de l'éducation.**

**Arrêté du 19-07-2016, B.O. n°33 du 15-09-2016**

Je vous prie de trouver ci-après les instructions relatives à l'organisation et au déroulement des épreuves du Certificat de Formation Générale (CFG) au titre de la session de juin 2017. En annexe vous voudrez bien trouver le calendrier des opérations, le tableau récapitulatif des centres d'examen, la fiche d'évaluation des candidats, le guide d'entretien à l'intention des membres de jury ainsi que les conditions de délivrance du CFG.

## I. Organisation

### 1-1 Modalités d'évaluation des candidats

Les candidats sont évalués sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin du cycle 3.

L'évaluation de leurs acquis scolaires est établie au cours de leur formation par leurs enseignants et lors d'une épreuve orale ponctuelle traduisant la capacité du candidat à mettre en œuvre un ensemble de connaissances acquises au cours de ce même cycle.

### 1-2 Modalités de certification

La décision finale prend en compte le nombre de points acquis en fin de cycle et le nombre de points obtenus à l'épreuve orale. (voir annexe 5)

## II. Calendrier des opérations



Voir annexe 1

## III. Les centres d'examen

Les établissements désignés pour assurer l'accueil des candidats et l'organisation des centres sont présentés dans l'**annexe 2**.

Les chefs de centre sont responsables de l'organisation matérielle ainsi que du bon déroulement des épreuves. **En cas d'absence constatée le jour même des épreuves, ils doivent prendre toutes les mesures pour procéder au remplacement des enseignants déclarés absents. La transmission des consignes et la prise en charge des dossiers des candidats par les membres de jury devront être terminées pour 8 h 30, heure à laquelle les premiers candidats se présentent.**

### 3.1 Matériel d'examen

Les centres d'examen en charge de l'épreuve orale s'assureront auprès des établissements d'inscription de détenir les dossiers supports des candidats.

**Pour mémoire, les documents nécessaires au bon déroulement de l'épreuve orale sont présents dans l'application CFG.**

### 3-2 Gestion des dossiers supports des candidats pour l'épreuve orale (entre 5 et 10 pages)

Les dossiers des candidats seront établis en trois exemplaires dont deux seront acheminés vers le centre d'examen pour **le lundi 22 mai 2017** au plus tard. Les établissements d'inscription devront joindre obligatoirement aux dossiers une liste **précisant le nom des candidats présentés avec dossier et ceux sans dossier.**

La réglementation de l'examen ne prévoit aucune pénalité à l'encontre des candidats qui n'auraient pas transmis de dossier.

### 3-3 Saisie de l'évaluation chiffrée obtenue en cours de formation

Les établissements d'inscription devront saisir **dans l'application CFG** le nombre de points acquis par domaine à la fin du cycle 3 (voir annexe 5), le **lundi 12 juin 2017** à 17 heures, dernier délai.

## IV. Convocation des enseignants

Tous les établissements d'inscription ont l'obligation de désigner des enseignants susceptibles de participer aux diverses tâches de l'examen.

Les convocations seront établies par le pôle CFG et adressées aux intéressés sous couvert des chefs d'établissements.

Nous vous rappelons que les différents travaux font partie intégrante des missions réglementaires confiées aux enseignants.

**Aussi, aucune dispense ne saurait être accordée, pour quelque motif que ce soit, aux personnels sollicités qui se trouvent en position normale d'activité.**



## V. Convocation des candidats

Les convocations des candidats seront établies par le pôle académique du CFG et éditées par les établissements d'inscription, selon le calendrier joint en annexe.

## VI. Calendrier de l'épreuve orale

Epreuve	Durée	Date
Orale	20 minutes	<b>Mercredi 7 et jeudi 8 juin 2017 de 8 heures 30 à 17 heures 30</b>

## VII. Saisie de l'évaluation chiffrée de l'épreuve orale

Pour rappel : les chefs de centre qui accueillent **l'épreuve orale** ont la responsabilité de veiller à la saisie de l'évaluations dans l'application CFG selon le calendrier. Nous attirons plus particulièrement votre attention afin que cette étape se déroule dans le respect des délais impartis et dans la vérification scrupuleuse du nombre de points à saisir par candidat.

## VIII. Etablissements d'inscriptions

Vous devrez adresser à la DSDEN de Vaucluse, pôle CFG en vue du jury académique, Le bilan de fin de cycle 3 pour les seuls élèves qui n'auraient pas obtenu le nombre de points requis (120 pts/240). Le document sera transmis **par courriel uniquement** pour **le 19 juin 2017, délai de rigueur**.

<b>En l'absence de ce document les élèves concernés pourraient être pénalisés</b>
---

## IX. Délibération et publication

### 9-1 Délibération

Le jury académique se réunira à la DSDEN de Vaucluse **le mercredi 21 juin 2017 à 10 heures 30** et statuera sur les candidats au vu des résultats.

**Le certificat de formation générale est attribué aux candidats scolaires** ayant obtenu le nombre de points nécessaires dans la maîtrise de chacun des domaines de chacune des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et du nombre de points acquis à l'épreuve orale.



## 9-2 Publication des résultats

Les résultats de l'examen seront disponibles pour tous les établissements **le jeudi 29 juin 2017**. Il revient aux établissements de procéder à l'affichage des résultats.

Les relevés de notes des candidats seront disponibles sur l'application CFG dès la publication des résultats.

Les diplômes seront envoyés aux/ou pris en charge par les établissements d'inscription dans le courant du mois de septembre 2017.

Le pôle académique du CFG est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.



**Dominique BECK**

## CALENDRIER CFG

SESSION 2017 – 06 candidats scolaires

OPERATIONS	DATES	INTERVENANTS
Diffusion de la circulaire d'inscription	Janvier 2017	Pôle académique du CFG
<b>Campagne d'inscription</b> des établissements publics et privés sous contrat	<b>du 5 janvier au 27 janvier 2017</b>	Pôle académique du CFG & <b>établissements d'inscription</b>
<b>Dépôt des listes</b> des inscrits dans l'ordre alphabétique	<b>Jeudi 2 février 2017 dernier délai</b>	Pôle académique du CFG & <b>établissements d'inscription</b>
<b>Dépôt des dossiers d'aménagements</b>	<b>jeudi 2 février 2017 dernier délai</b>	Pôle académique du CFG & <b>établissements d'inscription</b>
Organisation des centres d'examen	Janvier-février-mars 2017	Pôle académique du CFG
Diffusion de la circulaire d'organisation, de l'arrêté d'organisation, de l'arrêté portant jury académique de délibération	avril 2017	Pôle académique du CFG
Convocation du jury académique de délibération	avril 2017	Pôle académique du CFG
Convocations des jurys – oraux	avril 2017	Pôle académique du CFG
Convocations des correcteurs	avril 2017	Pôle académique du CFG
Mise à disposition des convocations des candidats scolaires	mai 2017	Pôle académique du CFG & établissements
<b>Dépôt des dossiers supports candidats</b> au centre d'examen	<b>Lundi 22 mai 2017 dernier délai</b>	<b>Etablissements d'inscription Centres d'examen</b>
<b>Epreuve orale des candidats scolaires</b>	<b>mercredi 7 juin et jeudi 8 juin 2017</b>	<b>Chefs de centre d'examen</b>
<b>Saisie des points de l'épreuve orale</b> dans l'application CFG	<b>au plus tard le lundi 12 juin 2017 – 17 heures</b>	<b>Chefs de centre &amp; enseignants interrogateurs</b>
<b>Saisie manuelle dans l'appli CFG</b> de l'évaluation chiffrée par domaine obtenue en cours de formation par chaque élève. <b>(X points/240)</b>	<b>au plus tard le lundi 12 juin 2017 – 17 heures</b>	<b>Etablissements d'inscription</b>
Edition des PV d'examen et autres statistiques des candidats	jeudi 15 juin 2017	Pôle académique du CFG
Jury académique de délibération	<b>Mercredi 21 juin 2017 à 10 heures 30</b>	Pôle académique du CFG Salle des sujets
Résultats et affichage	<b>Jeudi 29 juin 2017 14 heures</b>	<b>Etablissements d'inscription</b>

CFG 2017-06

candidature scolaire

SECTEUR 04	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	GASSENDI	DIGNE	20	GASSENDI	DIGNE	<b>30</b>
	BORRELY	DIGNE	8			
	HONNORAT	BARCELONNETTE	2			
CLG	C REYMOND	ARNOUX	17	C REYMOND	CHÂTEAU-ARNOUX	<b>19</b>
	H LAUGIER	FORCALQUIER	2			
CLG/SEGPA	J GIONO	MANOSQUE	26	J GIONO	MANOSQUE	<b>54</b>
	M JAVELLY	RIEZ	9			
	ST CHARLES	MANOSQUE	1			
	LE MT D'OR	MANOSQUE	7			
	GIRARDOT	Ste TULLE	5			
	A AILHAUD	VOLX	6			
	ITARD	ORAISON				
ETAB ADAPTE	EREA	CASTEL-BEVONS	13	EREA	CASTEL-BEVONS	<b>15</b>
	P ARENE	SISTERON	2			
					<b>S/TOTAL</b>	<b>118</b>

SECTEUR 05	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	MAUZAN	GAP	28	FONTREYNE	GAP	<b>45</b>
	F MITTERRAND	VEYNES	2			
	LA BATIE NEUVE	LA BATIE NEUVE	7			
	CENTRE	GAP	8			
CLG/SEGPA	FONTREYNE	GAP	24	MAUZAN	GAP	<b>41</b>
	SEVIGNE	GAP	7			
	MARVINGT	TALLARD	10			
CLG	LES ECRINS	EMBRUN	14	LES ECRINS	EMBRUN	<b>14</b>
CLG/SEGPA	LES GARCINS	BRIANCON	26	LES GARCINS	BRIANCON	<b>29</b>
	VAUBAN	BRIANCON	3			
					<b>S/TOTAL</b>	<b>129</b>

CFG 2017-06

Candidature scolaire

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	LPO CH DE GAULLE	APT	17	CH DE GAULLE	APT	17
CLG	A MATHIEU	AVIGNON	40	J ROUMANILLE	AVIGNON	68
	J VIALA	AVIGNON	25			
	G PHILPE	AVIGNON	3			
CLG/SEGPA	J ROUMANILLE	AVIGNON	24	A MATHIEU	AVIGNON	58
	J VERNET	AVIGNON	5			
	A TAVAN	AVIGNON	13			
	F MISTRAL	AVIGNON	16			
CLG/SEGPA	H BOUDON	BOLLENE	13	H BOUDON	BOLLENE	42
	P ELUARD	BOLLENE	29			
CLG/SEGPA	P GAUTHIER	CAVAILLON	54	P GAUTHIER	CAVAILLON	82
	ROSA PARKS	CAVAILLON	13			
	CL HUGUES	CAVAILLON	15			
CLG/SEGPA	LP LES CHENES	CARPENTRAS	21	F RASPAIL	CARPENTRAS	47
	ACAF- MSA	ROMAINE	2			
	JH FABRE	CARPENTRAS	5			
	A DAUDET	CARPENTRAS	19			
LP	F RASPAIL	CARPENTRAS	34	LP LES CHENES	CARPENTRAS	67
	A MALRAUX	MAZAN	13			
	GRETA VAUCLUSE	PERNES	13			
	LP V HUGO	CARPENTRAS	7			
	PAYS DES SORGUES	LE THOR	10	A BENOIT	ISLE/SORGUE	14
	J GARCIN	ISLE/SORGUE	4			
CLG/SEGPA	J VERNE	LE PONTET	25	J VERNE	LE PONTET	34
	A SILVE	MONTEUX	9			
CLG/SEGPA	J GIONO	ORANGE	29	J GIONO	ORANGE	57
	LP A BRIAND	ORANGE	13			
	ARAUSIO	ORANGE	6			
	B HENDRICKS	ORANGE	1			
	V SCHOELCHER	STE CECILE LV	8			
CLG	M PAGNOL	PERTUIS	32	M PAGNOL	PERTUIS	58
	M MAURON	PERTUIS	5			
	LE LUBERON	CADENET	5			
	NOTRE DAME	LA TOUR D'	5			
	A CAMUS	LA TOUR D'	11			
CLG/SEGPA	M RIVIER	SORGUES	21	M RIVIER	SORGUES	57
	VOLTAIRE	SORGUES	1			
	D DIDEROT	SORGUES	20			
	LOU VIGNARES	VEDENE	12			
	ST EXUPERY	BEDARRIDES	3			
CLG	PAYS DE SAULT	SAULT	4	PAYS DE SAULT	SAULT	4
CLG/SEGPA	VALLIS AERIA	VALREAS	20	VALLIS AERIA	VALREAS	37
	LP REVOUL	VALREAS	17			
<b>S/TOTAL</b>						<b>642</b>

CFG 2017-06

Candidature scolaire

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	JAS DE BOUFFAN	AIX EN PROVENCE	39	JAS DE BOUFFAN	AIX EN PROVENCE	<b>77</b>
	CHÂTEAU DOUBLE		14			
	LP VAUVENARGUE		8			
	ROCHER DU DRAGON		10			
	M MAURON	CABRIES	6			
LP	E ZOLA	AIX EN PROVENCE	24	E ZOLA	AIX EN PROVENCE	<b>80</b>
	ARC DE MEYRAN		21			
	ST JOSEPH		3			
	ST EUTROPE		13			
	SOPHIE GERMAIN		16			
	F MITTERRAND	SIMIANE COLLONGUE	3			
CLG/SEGPA	R MOREL	ARLES	29	AMPERE	ARLES	<b>40</b>
	F MISTRAL		11			
CLG	AMPERE	ARLES	11	R MOREL	ARLES	<b>42</b>
	V VAN GOGH	ARLES	5			
	LP CH PRIVAS		8			
	CH RIEU	ST MARTIN DE CRAU	18			
CLG/SEGPA	LOU GARLABAN	AUBAGNE	40	LOU GARLABAN	AUBAGNE	<b>53</b>
	J LAKANAL	AUBAGNE	1			
	UBELKA	AURIOL	2			
	LP G EIFFEL	AUBAGNE	1			
	N SARRAUTE	AUBAGNE	6			
	J DE LA FONTAINE	GEMENOS	3			
CLG/SEGPA	F LEGER	BERRE L'ETANG	16	F LEGER	BERRE L'ETANG	<b>26</b>
	L LE P RINGUET	LA FARE LES OLIVIERS	1			
	ROQUEPERTUSE	VELAUX	9			
CLG	SIMONE VEIL	CHATEAURENARD	23	SIMONE VEIL	CHATEAURENARD	<b>46</b>
	ST JOSEPH		1			
	GLANUM	ST REMY	22			
CLG	G PERI	GARDANNE	13	G PERI	GARDANNE	<b>31</b>
	J ZAY	ROUSSET	3			
	LP L'ETOILE	GARDANNE	5			
	DU PESQUIER	GARDANNE	10			
CLG	D MOUSTIER	GREASQUE	13	D MOUSTIER	GREASQUE	<b>29</b>
	FONT D'AURUMI	FUVEAU	8			
	HAUTS DE L'ARC	TRETS	8			
CLG/SEGPA	A DAUDET	ISTRES	24	A DAUDET	ISTRES	<b>52</b>
	A SAVARY		16			
	E COUTAREL		12			
CLG	LES MATAGOTS	LA CIOTAT	25	LES MATAGOTS	LA CIOTAT	<b>58</b>
	IME LA PEPINIERE		6			
	J JAURES		18			
	RASTOIN	CASSIS	9			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
<b>CLG/SEGPA</b>	E DE MIRABEAU	MARIGNANE	29	E DE MIRABEAU	MARIGNANE	<b>49</b>
	G BRASSENS		1			
	LP LOUIS BLERIOT		3			
	J PREVERT	ST VICTORET	1			
	LE PETIT PRINCE	GIGNAC LA NERTHE	15			
<b>CLG</b>	VIEUX PORT	MARSEILLE 2	2	VIEUX PORT	MARSEILLE 2	<b>52</b>
	LONGCHAMP	MARSEILLE 1	5			
	BELLE DE MAI	MARSEILLE 3	17			
	VERSAILLE		28			
<b>CLG</b>	E QUINET	MARSEILLE 3	31	E QUINET	MARSEILLE 3	<b>56</b>
	CHAPE	MARSEILLE 4	1			
	ST MAURON	MARSEILLE 3	9			
	CHEVREUL-BLANCARDE	MARSEILLE 4	15			
<b>CHU</b>	CTRE SCO LA TIMONE	MARSEILLE 5	2	CTRE SCO LA TIMONE	MARSEILLE 5	<b>2</b>
<b>CLG/SEGPA</b>	ST V DE PAUL	MARSEILLE 6	14	ST V DE PAUL	MARSEILLE 6	<b>63</b>
	LP P ST V DE PAUL		1			
	G DEFFERRE	MARSEILLE 7	7			
	FRAISSINET	MARSEILLE 5	13			
	A France	MARSEILLE 6	14			
	ST CHARLES CAMAS	MARSEILLE 5	14			
<b>CLG/SEGPA</b>	S MENU	MARSEILLE 9	22	S MENU	MARSEILLE 9	<b>68</b>
	HOPITAL STE MARGUERITE	MARSEILLE 9	1			
	GYPTIS		10			
	L PASTEUR		13			
	LP COLBERT	MARSEILLE 7	12			
	H DAUMIER	MARSEILLE 8	1			
	A MONTICELLI	MARSEILLE 8	9			
<b>CLG/SEGPA</b>	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10	28	LOUISE MICHEL	MARSEILLE 10	<b>44</b>
	PONT DE VIVAUX		9			
	IME LES MARONNIERS		6			
	LES BARTAVELLE		1			
<b>CLG/SEGPA</b>	CHÂTEAU FORBIN	MARSEILLE 11	18	CHÂTEAU FORBIN	MARSEILLE 11	<b>43</b>
	INST THERA ET PEDAGO (ITEP)	MARSEILLE 9	8			
	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE 8	5			
	COIN JOLI SEVIGNE	MARSEILLE 9	3			
	ROY D'ESPAGNE		9			
<b>CLG/SEGPA</b>	CAILLOLS	MARSEILLE 12	35	CAILLOLS	MARSEILLE 12	<b>74</b>
	LOUIS ARMAND		1			
	A CHENIER		3			
	D MILHAUD		35			
<b>CGL</b>	E ROSTAND	MARSEILLE 13	20	E ROSTAND	MARSEILLE 13	<b>72</b>
	STEF MALLARME		19			
	LP P GRAWITZ		3			
	J GIONO		1			
	A RENOIR		17			
	A MALRAUX		2			
	LP P J RAYNAUD		10			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	J PREVERT	MARSEILLE 13	53	J PREVERT	MARSEILLE 13	54
	VITAGLIANO					
	Y MONTAND	ALLAUCH				
	SEVIGNE					
	OLYMPE DE GOUGES	PLAN DE CUQUES	1			
CLG/SEGPA	E MANET	MARSEILLE 14	42	E MANET	MARSEILLE 14	78
	H MARGALHAN		1			
	MASSENET		9			
	PYTHEAS		26			
CLG/SEGPA	A DUMAS	MARSEILLE 14	49	A DUMAS	MARSEILLE 14	84
	H WALLON		22			
	M LAURENCIN		6			
	CLAIR SOLEIL		7			
CLG/SEGPA	A RIMBAUD	MARSEILLE 15	31	A RIMBAUD	MARSEILLE 15	86
	R PARKS		11			
	LP DES METIERS LA CALLADE		13			
	H BARNIER	MARSEILLE 16	16			
	L'ESTAQUE		1			
	LP DES METIERS LA VISTE		5			
	J FERRY		6			
	VALLON DES PINS		3			
CLG/SEGPA	J MOULIN	MARSEILLE 15	71	J MOULIN	MARSEILLE 15	78
	LP P ST LOUIS		3			
	M FERRANDI	SEPT LES VALLONS	2			
	E TRIOLET		2			
CLG/SEGPA	M PAGNOL	MARTIGUES	28	M PAGNOL	MARTIGUES	71
	H DAUMIER		10			
	H WALLON		10			
	LP P BRISES LAMES		1			
	P MATRAJA	SAUSSET LES PINS	12			
	LES AMANDEIRETS	MARTIGUES	10			
CLG/SEGPA	MIRAMARIS	MIRAMAS	27	MIRAMARIS	MIRAMAS	67
	A CAMUS		24			
	LA CARRAIRE		6			
	R SEYSSAUD	ST CHAMAS	10			
CLG/SEGPA	MONT SAUVY	ORGON	19	MONT SAUVY	ORGON	34
	IME LE COLOMBIER	LA ROQUE D'HTRON	4			
	F DOLTO	ST ANDIOL	11			
CLG/SEGPA	F MISTRAL	PORT DE BOUC	16	F MISTRAL	PORT DE BOUC	35
	P ELUARD		19			
CLG/SEGPA	M ROBESPIERRE	PORT ST LOUIS	17	M ROBESPIERRE	PORT ST LOUIS	18
	A MALRAUX	FOS SUR MER	1			
CLG/SEGPA	J D'ARBAUD	SALON DE PVCE	29	J D'ARBAUD	SALON DE PVCE	64
	JEAN GUEHENNO	LAMBESC	1			
	ND LA PRESENTATION		16			
	IME LES CYPRES		5			
	LES GARRIGUES	ROGNES	13			

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND SCO	CENTRE D'EXAMEN ORAL	LOCALITE	TOTAL SCO
CLG/SEGPA	R CASSIN	TARASCON	21	R CASSIN	TARASCON	21
CLG/SEGPA	H BOSCO	VITROLLES	22	H BOSCO	VITROLLES	35
	P MENDES France		8			
	J MONOD	PENNES MIRABEAU	5			
CLG	C CLAUDEL	VITROLLES	8	C CLAUDEL	VITROLLES	33
	S DE BEAUVOIR		19			
	H FABRE		6			
					<b>S/TOTAL</b>	<b>1815</b>

 <p>académie Aix-Marseille</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse</p> <p>éducation nationale</p>	<p><b>FICHE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU CFG SESSION JUN 2017</b></p>
---	---

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Statut	<b>Candidat scolaire et/ou individuel</b>

Lieu de l'épreuve :	Jury n°
---------------------	---------

Domaine	compétences	Liens avec les objectifs de compétences à maîtriser en fin de cycle 3	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...	Candidat scolaire ou individuel
				Points/bloc
DOMAINE 1 Le langage pour penser et communiquer	Dire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).</li> <li>- Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue.</li> <li>- Répondre à une question par une phrase complète à l'oral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se présenter en tant que personne (identité...).</li> <li>✓ Préciser son « statut » (élève de collège ou autre).</li> <li>✓ Présenter succinctement son parcours scolaire et/ou professionnel.</li> <li>✓ Annoncer le thème du dossier.</li> <li>✓ Employer un vocabulaire le plus adapté possible à la situation d'entretien.</li> <li>✓ Tenir compte des questions et remarques des membres du jury.</li> <li>✓ Répondre en construisant des phrases..</li> </ul>	« BLOC 1 »  ...../80
	Ecrire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger un texte [...] en respectant des consignes imposées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respecter le cahier des charges de l'épreuve :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dossier fait 6 pages maximum ;</li> <li>- la rédaction du dossier a impliqué l'usage des technologies de l'information et de la communication ;</li> <li>- le dossier présenté a été élaboré à partir de l'expérience professionnelle et/ou d'un stage de formation et/ou l'un des quatre parcours éducatifs.(Art 9 de l'arrêté 19-07-2016)</li> </ul> </li> </ul>	
DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles de la vie collective.</li> <li>- Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.</li> <li>- Connaître des comportements favorables à sa santé et sa sécurité.</li> <li>- Connaître quelques notions juridiques de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Employer des formules de politesse (penser à dire bonjour et au revoir par exemple...).</li> <li>✓ Adapter sa tenue à une situation d'épreuve orale d'examen.</li> <li>✓ Faire preuve d'un comportement adapté (par exemple se découvrir le cas échéant, entrer et s'asseoir lorsqu'on y est invité, se tenir convenablement, ne pas mâcher de chewing-gum, ...).</li> <li>✓ Mettre en relation ses connaissances relatives à un environnement social ou professionnel (comportements favorables à sa santé et sa sécurité, notions juridiques de base par exemple) avec le dossier présenté.</li> </ul>	« BLOC 2 »  ...../40



Domaine	Compétences	Liens avec les objectifs de compétences à maîtriser en fin ce cycle 3	Indications pour l'évaluation. Le candidat devra notamment être capable de ...	Candidat scolaire ou individuel
				Validation
DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés.</li> <li>- Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer.</li> <li>- Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au regard du parcours de formation et/ou d'orientation du candidat :</li> <li>- savoir présenter un métier ou un champ professionnel (description par les tâches significatives ; avantages, inconvénients, risques professionnels par exemple) ;</li> <li>- connaître des compétences et qualités requises pour exercer le métier envisagé ou travailler dans un champ professionnel ET mettre en relation ces compétences et qualités avec ses propres compétences, qualités et centres d'intérêt ;</li> <li>- identifier des filières de formation et des organismes d'information et d'aide ;</li> <li>- présenter son projet (d'orientation ou de métier ou de formation, en fonction de la situation du candidat).</li> </ul>	« BLOC 3 »  ...../40
	Faire preuve d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager dans un projet individuel.</li> </ul>		
				Nombre total de « points acquis »  ..... / 160

### AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION.

- Avis favorable (avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 80)  
 Avis défavorable

**Si besoin, appréciation des membres de la commission.  
Nécessité en particulier de motiver en cas d'avis défavorable.**

*Date, nom et signature des membres de la commission.*

## CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE SESSION 2017

### EPREUVE ORALE

#### Définition de l'examen

Le Certificat de Formation Générale (CFG) valide l'aptitude des candidats à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences du cycle 3 au moins égale à l'échelon 3. « **maîtrise satisfaisante** » du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

#### L'épreuve orale

Les candidats sous statut scolaire, stagiaires de la formation professionnelle et individuels, présentent une épreuve orale, d'une durée de 20 minutes, qui consiste en un entretien avec une commission d'interrogation composée de deux enseignants.

L'entretien permet d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales et sa capacité à exposer son expérience professionnelle et à se situer dans son environnement social et professionnel.

Par un questionnement ouvert et un registre de langue adapté, les membres du jury recherchent à :

- faciliter l'expression du candidat ;
- permettre au candidat de faire part de son expérience personnelle et d'exprimer son point de vue.

L'accueil est un moment important. Le candidat sera placé dans un climat de confiance propre à développer les échanges. Les examinateurs veilleront à ce que le candidat ait bien compris les objectifs de l'entretien. Les membres de la commission n'hésiteront pas, si besoin, à reformuler ou à faire reformuler leurs questions.

Pour tous les candidats l'épreuve est notée sur 160.

#### Le dossier

L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat.

Le dossier préparé par le candidat repose sur l'expérience professionnelle, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis, notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages (Art 9 de l'arrêté du 19-07-2016). Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le dossier comporte 5 à 10 pages, y compris les annexes éventuelles, avec possibilité d'ajouter en complément une couverture et un sommaire.

Si le choix d'une couverture a été fait, ce support pourra être utilisé pour renseigner les lecteurs sur le contenu du dossier (titre, illustrations, dessin personnel...).

La présentation sous forme de dossier implique que les documents soient rassemblés, au choix du candidat : documents reliés, collés ou agrafés, utilisation d'une chemise ou d'un porte-vues.

Le dossier doit comporter obligatoirement les informations relatives au candidat :

- nom prénom ;
- statut du candidat : scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public ou candidat individuel.

La rédaction du dossier démontre l'aptitude du candidat à utiliser les technologies de l'information et de la communication. Des parties manuscrites pourront être acceptées (texte, dessin, graphique, plan, montage d'illustrations...).

Pour la lisibilité du dossier, il est conseillé d'utiliser de préférence :

- taille minimale des caractères = 12,
- espace entre les lignes interligne = 1,5.

Le tableau ci-dessous présente des liens possibles entre les objectifs visés au travers de l'épreuve orale et les référentiels du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

objectifs visés au travers de l'épreuve orale	liens possibles avec les référentiels du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	
	DOMAINES	COMPETENCES
apprécier les aptitudes à la communication orale et à l'expression écrite	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer	<b>Dire Ecrire</b> Parle, raconte, communique, argumente
apprécier les aptitudes aux relations sociales	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	<b>Avoir un comportement responsable</b>
apprécier la capacité à exposer son expérience personnelle	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	<b>Dire, Ecrire</b> Faire preuve d'initiative Prendre, entreprendre et mettre en œuvre son projet.
apprécier la capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel.	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	<b>Avoir un comportement responsable</b> <b>Faire</b> preuve d'initiative <b>Être</b> acteur de son parcours de formation et d'orientation.

## CONDITIONS DE DELIVRANCE du CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE

SESSION 2017

**1- CONTROLE CONTINU de formation :** L'évaluation en cours de formation des acquis scolaires, du niveau de maîtrise de chacun des domaines de chacune des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ► **240 POINTS**

DOMAINE	COMPOSANTES	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
		10 POINTS	20 POINTS	25 POINTS	30 POINTS
<b>1 : LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER</b>	- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
	- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère /une langue régionale				
	- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques scientifiques et informatiques				
	- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
<b>2 : LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE</b>					
<b>3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN</b>					
<b>4 : LES SYSTEMES NATURELS ET LES SYSTEMES TECHNIQUES</b>					
<b>5 : LES REPRESENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITE HUMAINE</b>					

Une attestation du niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est délivrée par le chef d'établissement

2 – EPREUVE ORALE de 20 minutes qui repose sur un entretien avec le jury et prend appui sur un dossier préparé par le candidat

Le dossier repose soit sur l'expérience professionnelle du candidat, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis (parcours avenir, parcours citoyen, parcours artistique et culturelle, parcours éducatif de santé), notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages. ► 160 POINTS

**TOTAL DES POINTS REQUIS POUR L'OBTENTION DU CFG  $\geq$  200 points sur 400**